



Compte rendu de la commission de quartier de Krafft du 7 janvier 2009

1- Accueil

Mme Dominique Herbeth salue et remercie les membres présents et souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2009. Elle remercie Messieurs SZWARCBERG et LOUP, représentants l'entreprise Bouygues Télécom pour leur présence et leur passe la parole pour le point 1 à l'ordre du jour.

2- Points de l'ordre du jour

- 1 Rapport des analyses faites sur l'antenne :

Suite à une demande de modification souhaitée par Bouygues Télécom sur l'antenne relais, une analyse demandée par la commune, a été réalisée par un cabinet indépendant.

- Présentation des différentes étapes pour l'installation d'une antenne relais
- Présentation des différentes étapes pour une modification sur une antenne
- Evolution de la téléphonie (3G)
- Présentation des analyses faites sur Krafft
- Présentation d'une cartographie avant et après les modifications
- Présentation de l'aspect visuel sur l'antenne avant et après les modifications.

Les travaux sont prévus pour la fin d'année 2009, mais il est important de préciser qu'avant toute intervention, il est demandé une évaluation de l'augmentation des ondes émises, aucun accord de la municipalité ne saurait être donné sans cette analyse.

- 2 Incivilité, dégradations, sécurité routière :

Ces points sont abordés en présence de Monsieur Bruno JAREMCZUCK, responsable de la Police Municipale.

- Traversée de Krafft par les poids lourds : rappel de la réglementation en vigueur et des contrôles effectués.
- Problème de stationnement rue des coquelicots : rappel des réglementations, des campagnes effectuées et à refaire.
- Problème de stationnement rue des églantines : rappel des mesures mises en place avec les syndicats des immeubles.
- Dégradations régulières et fréquentes des abris bus rue A. Malraux : les Services Techniques recherchent des équipements plus solides pour éviter toutes dégradations
- Déjections canines : rappel des arrêtés et textes en vigueur et mesures prises
- Nuisances sonores (bricolage – travaux) : rappel des textes en vigueur et horaires autorisés.
- Affichage sauvage : rappel de la réglementation et des textes en vigueur.

- 3 Point d'information SCI EKR

Monsieur Denis SPIELBERGER présente l'entreprise SCI EKR.

Celle-ci est propriétaire du site industriel réservé à des activités logistiques dans la zone artisanale. De façon à répondre à la demande croissante de la clientèle, la SCI EKR envisage la construction d'une plate forme supplémentaire. Ce projet a nécessité le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Le projet ne prévoyait que 4 stationnements pour poids lourds. Conformément aux dispositions de l'article 12 UX du POS, il va être demandé dans le cadre de la demande de permis de construire de renforcer ce stationnement de 4 emplacements supplémentaires aménagés en dehors des voies publiques.

Les membres de la commission s'interrogent sur le trafic supplémentaire engendré par les poids lourds.

Il est proposé d'interdire l'entrée et la sortie de la rue des mugnets aux poids lourds, afin de limiter la traversée de Krafft par les camions non autorisés. Le point sera soumis à l'exécutif municipal.

- 4 Divers- communications :

- Mme HERBETH présente le dossier de demande de permis de construire d'un poste de commande et de contrôle pour le polder d'Erstein, déposé par les Voies Navigables de France, au 23 rue St Quentin.

3- Objectifs de la prochaine réunion + date

- Accès à la piste cyclable CHE-Erstein par le pont à Krafft.

Date de la prochaine commission : 13 mai 2009 à 20h.

**La Présidente,
Dominique HERBETH.**

